

# Un pari réalisable

**L'expérience de la Mauritanie en matière de genre dans l'éducation est l'une des plus concluantes en Afrique. Elle a été présentée en juin dernier au forum régional Dakar +5 où tous les participants ont salué son exemplarité. Aujourd'hui, de plus en plus de Mauritaniennes vont et restent à l'école et elles sont encore nombreuses à choisir le métier d'enseignante.**

**P**ourtant, la Mauritanie revient de loin lorsqu'on compare la situation des années 1960 à celle d'aujourd'hui. Dans les années 1960, seulement 5% des filles et 17% des garçons en âge de scolarité étaient inscrits dans l'enseignement fondamental. En 2003-2004, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des filles a enregistré une valeur de 97,9% à 3,8 points au-dessus de celui des garçons. Ce TBS qui rapproche la Mauritanie de l'éducation primaire universelle serait, en partie, le fruit d'une politique volontariste du gouvernement, traduite à travers plusieurs actions.

Au plan institutionnel et des politiques, il y a l'adoption par l'Assemblée Nationale en juillet 2002 d'une loi rendant obligatoire la scolarisation, y compris celle des filles, de 6 à 14 ans, la réforme du système éducatif national de 1999 faisant l'objet d'une loi, l'effort de mise en synergie des politiques sectorielles à travers le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté. Dans ce cadre, il est clairement énoncé l'objectif "éliminer les disparités entre sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard".

Au plan programmatique et de la dynamique partenariale, il y a le Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE) couvrant la période 2001-2010. L'amélioration de la scolarisation des filles est un des axes fondateurs de ce plan. Le PNDSE constitue un outil technique et financier de réalisation d'un contrat social de réforme profonde du système éducatif soutenue par une forte volonté politique.

C'est aussi un programme doté de mécanismes de pilotage et d'une mobilisation coordonnée des efforts des partenaires de l'école, y compris les partenaires techniques et financiers.

La volonté de traduire les engagements souscrits au plan international, le lancement en 2002 du programme Savoir pour tous, la mise en place de bibliothèques dans l'ensemble des départements et son inscription au budget national, le programme "Eduquer les adolescentes pour soutenir le développement des communautés constituent des réalisations concrètes pour développer l'éducation nationale."

Au plan des innovations péda-

gogiques, la situation actuelle est redevable à la mise en route d'innovations pédagogiques et institutionnelles suivantes : la mise en place de fonds pour la scolarisation des filles (inscription, rétention et admission), l'encouragement des femmes à enseigner, l'attribution des bourses spécifiques et les cours de rattrapage.

lité de l'enseignement sont encore ardues.

## Un contexte favorable

*"Eliminer les disparités entre sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard"*, tel est l'engagement pris

qualité et l'équité. Suite au rapport d'évaluation faisant le bilan en 2000 de la politique éducative mise en oeuvre après la Déclaration et le Plan d'action de la Conférence Mondiale sur l'Education (Jomtien, Chine, 1990), prenant acte à la fois des avancées significatives et des insuffisances et dysfonctionnements du système éducatif, la Mauritanie, en concertation avec ses partenaires au développement, a entrepris une intervention urgente au niveau de l'enseignement secondaire, en particulier en faveur des filles. La dynamique de la scolarisation observée en général depuis 1990 témoigne aussi des progrès réalisés et des défis qui restent à surmonter par la Mauritanie.

Certes, les réticences à l'éducation des filles commencent à s'estomper avec le temps. Mais les principales études sur les contraintes à leur scolarisation montrent qu'elles ont de grandes difficultés à poursuivre leurs études, à se maintenir dans le sys-

et maternités précoces, les représentations sociales discriminatoires de l'identité et du rôle de la femme, les attitudes sexistes véhiculées par les contenus des programmes et des manuels scolaires, les comportements et commentaires des enseignants où souvent transparaissent des messages discriminatoires et désobligeants à l'égard des filles, les méthodes pédagogiques essentiellement axées sur des exposés dogmatiques, faisant appel à la mémoire plutôt qu'au raisonnement, combinées à une discipline autoritaire souvent blessante et humiliante pour la fille, le nombre réduit de femmes enseignantes au niveau de l'enseignement secondaire. En 1998/1999, les femmes ne représentaient que 12,7 % des enseignants du 1er cycle (les collèges) et 7,1 % des enseignants du 2ème cycle (les lycées).

Toutefois, des avancées considérables ont été enregistrées à tous ces niveaux pour la démocratisation de l'éducation. Les différentes réformes du système



L'approche participative, novatrice (peers counselors) avec la population ciblée, impliquant l'ensemble des acteurs: les adolescentes, les parents, les enseignants, les Associations Mères Educatrices (AME) est aussi mise à contribution. Certes, les gains sont importants (les filles mauritaniennes commencent à rattraper leur retard) mais les défis d'égalité entre les genres ainsi de qua-

par la Mauritanie au sein de son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), engagement réaffirmé au Forum Mondial sur l'Education à Dakar en avril 2000. Cet engagement a été renouvelé dans l'effort national d'appropriation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et par l'élaboration et la mise en oeuvre du PNDSE dont les objectifs prioritaires sont l'accès, la

tème éducatif et à réussir aux examens de fin de cycle. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation: l'extrême pauvreté des parents, la distance à parcourir entre les collèges et le lieu de résidence, les tâches domestiques que les adolescentes doivent assumer traditionnellement, tout au long de la journée et de l'année, que ce soit dans leur famille ou chez les parents qui les accueillent en ville, les mariages

éducatif national témoignent de cette volonté de rendre l'éducation accessible à tous les Mauritanien et particulièrement à toutes les Mauritaniennes. C'est ainsi que, de l'indépendance (1960) à nos jours, la Mauritanie a initié quatre réformes de son système éducatif à la recherche d'une scolarisation universelle équitable et de qualité (1967, 1973, 1979 et 1999). ●

Samba Demba Barry